MBDE — MASTER BILINGUE DROIT FRANÇAIS DROITS ÉTRANGERS

FICHE TÉMOIGNAGE de Nevena VUJACIC, Master Droit Français - Droit Allemand, M2BDE 2025-2026, Université Paris Nanterre.

TABLE DES MATIÈRES

- 1. Pourquoi choisir le droit franco-allemand ?
- 2. Les possibilités de mobilité et les diplômes obtenus
- 3. Ce que la formation m'a apporté
- 4. Mon expérience à l'Université de Potsdam
- 5. Les difficultés rencontrées et les enseignements tirés
- 6. Mes travaux juridiques et mon mémoire de recherche
- 7. La vie étudiante : l'ACFA et le VDFS
- 8. Quelques conseils pratiques pour préparer son séjour à Potsdam
- 9. Mes conseils aux prochaines promotions
- Conclusion

1. Pourquoi choisir le droit franco-allemand ?

J'ai choisi le cursus de droit franco-allemand parce que je souhaitais associer deux domaines qui m'intéressaient particulièrement : **le droit et les langues étrangères**. L'idée de pouvoir étudier deux systèmes juridiques, de découvrir une autre culture et d'obtenir des diplômes en France et en Allemagne m'a tout de suite attirée.

Au-delà de l'apprentissage de l'allemand juridique, cette formation permet de comprendre concrètement le fonctionnement de deux ordres juridiques différents. Elle offre une autre manière d'aborder le droit et apprend à prendre du recul sur les solutions retenues par chaque système. C'est aussi une formation qui demande de la **curiosité**, de la **rigueur** et une certaine **capacité d'adaptation**, mais qui permet de développer des compétences intéressantes pour la suite de son parcours universitaire et professionnel.

Avec le recul, je suis contente d'avoir choisi cette voie, car elle m'a permis de découvrir de nouvelles méthodes de travail, de progresser en allemand et de vivre une véritable expérience universitaire à l'étranger.

En résumé : Avec le recul, je suis contente d'avoir choisi cette voie, car elle m'a permis de découvrir de nouvelles méthodes de travail, de progresser en allemand et de vivre une véritable expérience universitaire à l'étranger.

2. Les possibilités de mobilité et les diplômes obtenus

Le cursus offre plusieurs possibilités de mobilité, mais il est important de bien se renseigner sur les destinations proposées et sur les diplômes auxquels elles permettent d'accéder.

- **En L2 (Université de Potsdam) :** Licence en droit français + LL.B. en droit allemand.
- **En Master (Université de Potsdam) :** Master en droit français + LL.M. en droit allemand.
- **En M2 (Parcours trilingue) :** Possibilité d'opter pour un parcours trilingue (français, allemand, anglais) via une autre destination Erasmus.

Distinction importante : Si vous souhaitez partir en Allemagne dans le cadre du partenariat franco-allemand, seule l'Université de Potsdam est accessible en raison d'un accord d'exclusivité entre les deux universités. Si vous choisissez une autre destination Erasmus, vous n'obtiendrez pas le LL.M. allemand dans le cadre du cursus (sauf si vous décidez de suivre parallèlement un LL.M. à vos frais).

📌 **Mon conseil :** Renseignez-vous suffisamment tôt si vous envisagez le parcours trilingue en M2. Contactez le service des mobilités internationales afin de connaître les destinations envisageables, les conditions d'admission et les éventuelles exigences linguistiques. Certaines universités demandent notamment un niveau minimum en anglais, qu'il peut être nécessaire de justifier par une certification (ex. TOEFL). Anticiper ces démarches vous permettra de préparer, si besoin, un examen comme le TOEFL et d'éviter de découvrir trop tard que vous ne remplissez pas les conditions requises.

3. Ce que la formation m’a apporté

L’un des principaux atouts du cursus est de permettre l’acquisition de connaissances dans deux systèmes juridiques. On ne se contente pas de connaître quelques notions de droit allemand : on apprend à comprendre les raisonnements juridiques, les règles et les méthodes propres à chaque pays.

Cette approche comparative est particulièrement enrichissante :

- **Dépassement du modèle unique :** Elle oblige à ne pas considérer les solutions du droit français comme les seules possibles et à s’interroger sur les raisons pour lesquelles un autre système juridique peut apporter une réponse différente à une même problématique.
- **Recherche de convergences :** Elle permet également de constater que, malgré les différences de règles, certaines préoccupations et certains objectifs peuvent être communs aux deux systèmes.
- **Compétences linguistiques :** La formation m’a aussi permis de progresser en allemand, notamment grâce à mon année passée à l’Université de Potsdam. Vivre en Allemagne est une expérience différente du simple apprentissage d’une langue en cours : il faut s’adapter à un nouvel environnement, effectuer ses démarches quotidiennes dans une autre langue et apprendre à communiquer dans des situations variées.
- **Autonomie et maturité :** Étudier à l’étranger oblige à sortir de ses habitudes, à s’organiser différemment et à apprendre à gérer certaines difficultés par soi-même. C’est une expérience qui apporte donc beaucoup sur le plan universitaire, mais également sur le plan personnel.

4. Mon expérience à l’Université de Potsdam

J’ai eu une très bonne expérience à l’Université de Potsdam. Les cours sont intéressants, même si leur suivi peut parfois être exigeant, notamment en raison de la langue et des différences de méthodes d’enseignement.

Au début, j’avais parfois du mal à suivre certains cours lorsque les enseignants parlaient rapidement. Il faut un temps d’adaptation pour s’habituer au vocabulaire juridique, au rythme des cours et à la manière dont les notions sont expliquées. Il ne faut donc pas se décourager si tout ne paraît pas évident immédiatement : on progresse au fil du semestre, à condition de reprendre régulièrement ses notes et de continuer à pratiquer la langue.

L’intégration avec les étudiants allemands n’est pas toujours automatique, notamment parce qu’une partie des cours est suivie avec les autres étudiants français du cursus. Il faut parfois faire l’effort d’aller vers les autres et de chercher des occasions de pratiquer l'allemand en dehors de l'université.

💡 **Facteurs clés d'intégration à Potsdam :**

- **La colocation :** Le fait de vivre avec deux colocataires allemandes m’a permis de parler allemand régulièrement, même en dehors des cours. C’est quelque chose que je conseille lorsque cela est possible, car les progrès linguistiques ne se font pas uniquement en amphithéâtre.
- **Les activités sportives :** Proposées par l’université à des tarifs accessibles, elles constituent un bon moyen de rencontrer d’autres étudiants et de se créer un cercle social.
- **L'ouverture culturelle :** Il ne faut pas hésiter à profiter de son séjour pour découvrir Potsdam et les villes alentour, visiter des musées et des monuments ou organiser des sorties avec les autres étudiants.

Lorsque je suis revenue à Potsdam en M2, j’ai pu constater les progrès réalisés depuis ma première expérience en Allemagne. Je me sentais plus à l’aise avec la langue et dans la vie quotidienne, ce qui m’a permis de mesurer concrètement tout ce que cette mobilité m’avait apporté.

5. Les difficultés rencontrées et les enseignements tirés

La principale difficulté du cursus reste, selon moi, **la charge de travail**. Il faut assimiler des connaissances relevant de deux systèmes juridiques, avec des notions, des raisonnements et des méthodes qui ne sont pas toujours identiques. Il est donc important de travailler régulièrement et de ne pas attendre les examens pour reprendre les cours.

J’ai également rencontré une difficulté d’ordre méthodologique, particulièrement dans les travaux de droit comparé. Au début, j’avais tendance à rechercher systématiquement les différences entre les systèmes juridiques français et allemand, pensant presque automatiquement qu’une comparaison devait faire ressortir deux approches opposées.

J’ai progressivement compris que le droit comparé ne se limite pas à cela :

- Au début, j'avais tendance à rechercher systématiquement les différences entre les systèmes juridiques français et allemand, pensant presque automatiquement qu'une comparaison devait faire ressortir deux approches opposées ou deux solutions différentes.
- J'ai progressivement compris que le droit comparé ne se limite pas à cela. Il est tout aussi intéressant de mettre en évidence les **convergences** entre les deux systèmes, de s'interroger sur les raisons qui expliquent les solutions retenues et de montrer ce que leur confrontation permet de comprendre.
- Les travaux réalisés ne doivent pas être de simples exercices de comparaison ni de simples dissertations juridiques : ils doivent refléter une véritable **réflexion personnelle** et un avis argumenté.

Sur le plan des enseignements, j'aurais personnellement apprécié de pouvoir suivre un parcours de master davantage orienté vers le droit pénal, qui est un domaine du droit qui m'intéresse particulièrement. Cela m'a toutefois amenée à réfléchir plus précisément à mes centres d'intérêt et à la manière dont je souhaitais orienter mes recherches universitaires.

6. Mes travaux juridiques et mon mémoire de recherche

Blogs juridiques comparatifs

Au cours de la formation, j'ai réalisé deux blogs juridiques qui illustrent l'approche comparative du cursus :

1. **La reconnaissance des mariages polygamiques** en France et en Allemagne.
2. **La réserve héréditaire** en droit français et le *Pflichtteil* en droit allemand.

Ces travaux m'ont appris qu'il ne suffit pas de présenter successivement les solutions françaises et allemandes : il faut chercher à comprendre leur logique, identifier leurs points communs comme leurs différences et expliquer l'intérêt de cette comparaison. Il est essentiel d'apporter sa propre réflexion.

Mémoire de recherche

Mon mémoire de recherche porte sur **le traitement juridique des troubles mentaux dans l'appréciation de la responsabilité pénale, à travers une approche comparée entre la France et l'Allemagne**. Ce sujet me permet d'approfondir le droit pénal tout en mobilisant les connaissances acquises.

Le mémoire est un devoir qui demande énormément de temps et de travail. Il ne faut pas le laisser de côté en se disant qu'on aura le temps. C'est un travail complexe auquel il convient de se mettre le plus tôt possible afin d'avoir le temps de bien le rédiger et surtout de se relire. Plus tôt vous vous y mettez, plus vous aurez le temps de peaufiner votre devoir et de rendre quelque chose dont vous serez pleinement satisfaits.

Domaines	Recommandations & Conseils pratiques
Choix du sujet	Consacrer du temps à choisir une question suscitant un réel intérêt personnel, car le travail s'étale sur plusieurs mois.
Vérification des sources	Effectuer des recherches bibliographiques en amont (textes, jurisprudence, doctrine dans les deux langues) pour s'assurer que le sujet est traité de manière suffisante et accessible.
Ressources documentaires	Exploiter pleinement les bases juridiques et bibliothèques universitaires de **Paris Nanterre** et de l'**Université de Potsdam**.

7. La vie étudiante : l'ACFA et le VDFS

La vie du cursus ne se limite pas aux cours et aux examens. Les associations étudiantes contribuent grandement à l'expérience franco-allemande :

- À Nanterre : **L'ACFA** (Association du cursus Franco-Allemand)
- À Potsdam : **Le VDFS** (Verein für deutsch-französische Studienbeziehungen)

Ces associations organisent différentes activités tout au long de l'année, notamment des afterworks, des soirées et des voyages. Je conseille vivement de participer à ces activités dès le début : elles permettent de rencontrer d'autres étudiants, de créer des liens au-delà des cours, de faciliter son intégration et de partager des moments dans un cadre plus convivial.

8. Quelques conseils pratiques pour préparer son séjour à Potsdam

Le logement

- Candidatez le plus tôt possible auprès du **Studierendenwerk Potsdam** (offres très demandées). Renseignez-vous sur la date à laquelle vous pouvez déposer la demande de logement et notez-là précieusement afin de le faire dès que possible.
- Pour les étudiants en droit, le campus de **Griebnitzsee** est le repère principal. Privilégiez un logement à proximité ou facile d'accès (*Griebnitzsee, Babelsberg, Golm ou Innenstadt*)

Les démarches universitaires

- Suivez attentivement les consignes transmises par **Madame Dopleb** et respectez scrupuleusement les échéances. Notez toutes les dates limites importantes.

Les transports et déplacements

- Profitez de cette mobilité pour visiter d'autres villes allemandes et voyager ! Le **Deutschlandsemesterticket** vous permet de voyager partout en Allemagne.
- Renseignez-vous pour connaître exactement les transports couverts.

9. Mes conseils aux prochaines promotions

1. **Régularité et organisation :** Avancer régulièrement dès le début de l'année pour éviter d'être submergé par le mémoire et les révisions.
2. **Carnet d'idées :** Noter au fil des cours les décisions de justice ou réflexions juridiques qui vous interpellent : elles constitueront le point de départ de votre sujet de mémoire.
3. **Oser poser des questions :** En cas d'incompréhension (notion, vocabulaire, méthode), demandez des précisions aux enseignants sans hésiter.
4. **Pratiquer l'allemand sans peur des erreurs :** N'attendez pas de maîtriser parfaitement la langue pour parler : c'est la pratique quotidienne qui fait progresser. Vous trouverez également sur Moodle (l'équivalent de cours en ligne) un Sprachtandem qui vous permet de trouver des étudiants qui parlent allemand et cherchent à apprendre le français (ou à l'améliorer) avec lesquels vous pourrez prendre contact pour vous aider mutuellement à progresser dans la langue visée. C'est aussi un excellent moyen de faire de nouvelles rencontres !

5. **Profiter pleinement de l’expérience :** S'impliquer dans la vie associative et universitaire locale, voyager et faire de cette année une véritable aventure humaine.

💡 **Rappel méthodologique fondamental :** Ne vous contentez pas de comparer les deux systèmes juridiques, construisez votre propre réflexion. Cherchez les différences, bien sûr, mais aussi les convergences. Interrogez-vous sur les raisons des solutions retenues et sur ce qu’elles révèlent de chaque système.

Conclusion

Avec le recul, le cursus de droit franco-allemand m’a apporté bien plus que des connaissances juridiques dans deux langues. Il m’a permis de découvrir une autre manière d’étudier le droit, de développer une méthode de raisonnement comparative, de gagner en autonomie et de progresser en allemand.

Cette formation demande de l’investissement, de la rigueur et une bonne organisation, mais elle offre une expérience universitaire et personnelle particulièrement enrichissante. Les difficultés rencontrées font partie de l’apprentissage.
Mon principal conseil serait donc de s’impliquer dans la formation, de ne pas se décourager face aux difficultés et de profiter de toutes les possibilités offertes par les universités de Nanterre et de Potsdam. Acceptez de tâtonner et de faire évoluer votre méthode de travail !
Enfin, gardez à l'esprit que le droit comparé ne consiste pas seulement à étudier deux systèmes côte à côte, mais surtout à élargir sa réflexion juridique et à remettre en question certaines évidences.